



CONCOURS D’AFFICHES

« L’affiche de mon film préféré »

60 ans des *Studio*

Article 1 Objet et thème du concours

La Commission Jeune Public des *Studio* organise un concours d’affiches à l’occasion du 60^{ème} anniversaire des cinémas *Studio*. Il a pour thème « L’affiche de mon film préféré ». Il est ouvert du 23 novembre 2022 au 28 février 2023.

Article 2 Participants

Le concours est ouvert aux enfants âgés de 5 à 13 ans avec plusieurs catégories

- 5/8 ans en individuel ;
- 9/13 ans en individuel ;
- 5/13 ans en groupes (classes ou groupes de centres de loisirs).

Article 3 Modalités de participation

- L’affiche doit être réalisée sur un support A3 (42cm x 29,7 cm).
- Sur l’affiche figureront le titre du film ainsi que le nom du réalisateur ou de la réalisatrice ; pas de signature ou de signe distinctif.
- Toutes les techniques manuelles sont acceptées : aquarelle, feutres, crayons gras, crayons de couleurs, collages...
- La participation à ce concours est gratuite.
- 1 seule affiche par participant ou groupe.
- Indiquer au dos de l’affiche : Nom, Prénom, âge.
- Joindre sur papier libre : Nom, prénom, âge, ainsi qu’un numéro de téléphone et/ou adresse courriel.
- L’affiche ne doit pas être pliée.

Article 4 Acheminement des affiches

L’affiche doit être déposée à l’accueil des *Studio* au plus tard le mardi 28 février 2023.
Cinémas *Studio*, 2 rue des Ursulines – 37000 TOURS

Article 5 Désignation des gagnants

Le jury, composé des membres de la Commission Jeune Public des *Studio* et d’un·e artiste plasticien·ne jugeront de la **pertinence** par rapport au film choisi, de l’**application** et de l’**originalité**.

Chaque membre du jury bénéficiera d’une seule voix et devra désigner 3 vainqueurs dans chaque catégorie.

Les trois affiches gagnantes dans chaque catégorie seront celles ayant rassemblé le plus de voix.

Article 6 Remise des prix

Les prix aux gagnants seront remis le dimanche 19 mars 2023 lors du « Ciné P’tit déj anniversaire ». Les lots seront constitués d’affiches de films Jeune Public grand format, d’affiches films Jeune Public petit format, de flipbook (ou folioscope), et/ou de livres jeune public sur le cinéma...

Article 7 : Exposition des affiches

Les affiches seront exposées dans les halls des *Studio* au cours du mois de mars 2023.

Les *Studio* se laissent la possibilité de procéder à la numérisation des affiches afin de pouvoir en disposer pour diffusion.

Les affiches seront restituées aux participants qui en feront la demande.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

À vos pinceaux, crayons, ciseaux... Et bonne chance !